



MENTION

MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

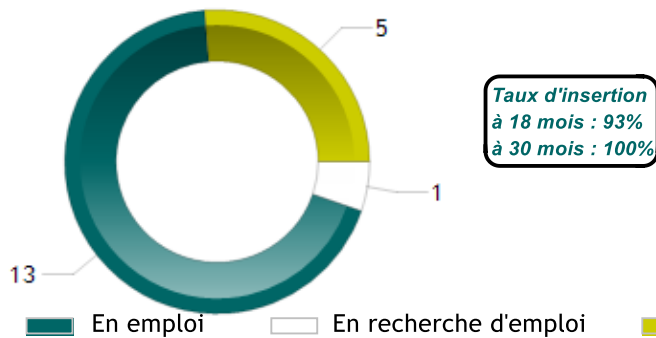
PARCOURS

MANAGEMENT DES SERVICES DE MAINTENANCE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

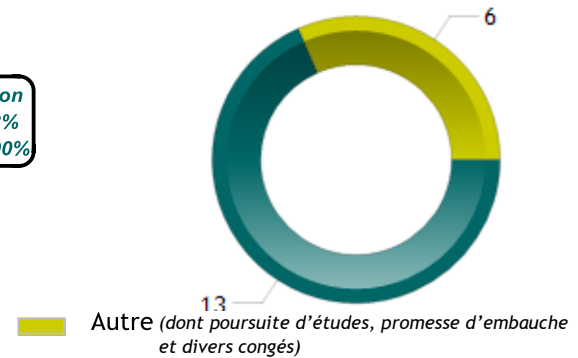
Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 19



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 19



Taux d'insertion
à 18 mois : 93%
à 30 mois : 100%

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Technicien de maintenance
- Technicien Méthodes
- Adjoint responsable maintenance
- Chargé de mission
- Electricien service hospitalier
- Ingénieur hospitalier
- Responsable coordination et contrôle de la maintenance
- Responsable maintenance
- Responsable des actifs

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 13



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 13



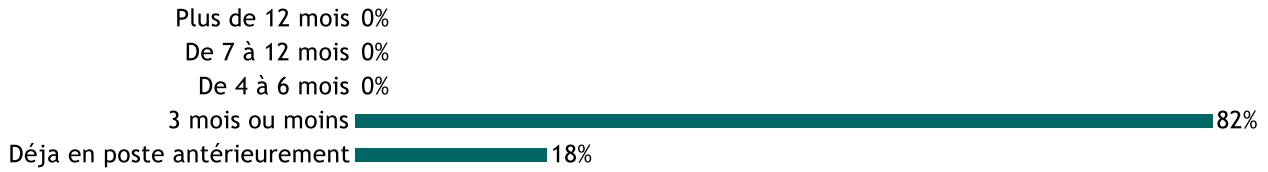
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 13

- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 23 %
- Agence d'intérim 15 %
- Cabinets de recrutement/chasseur de tête 15 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 15 %
- Candidature spontanée 8 %
- Concours de la fonction publique 8 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 11



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 13



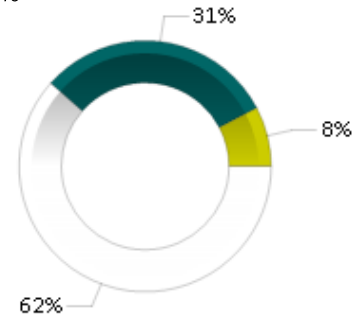
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

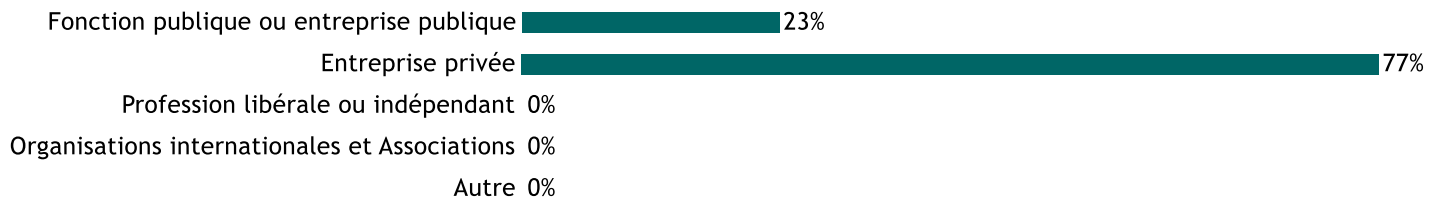
Nombre de réponse(s) : 13



Cadre Technicien Employé

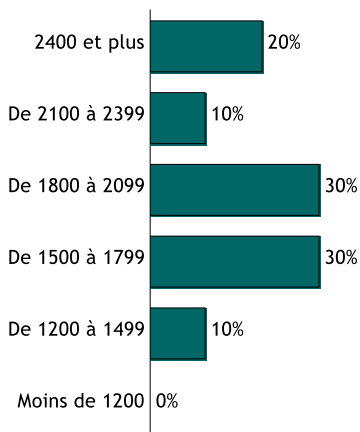
Employeur

Nombre de réponse(s) : 13



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 10



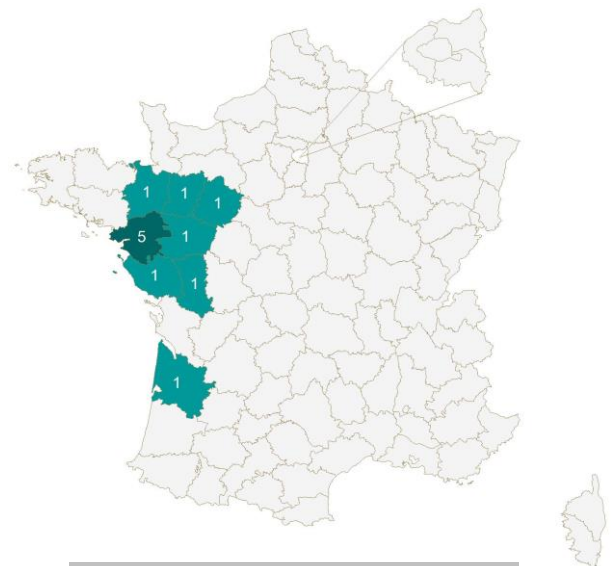
Salaire médian : 1900 euros

Salaire moyen : 2016 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 13



Emplois à l'étranger : 0